—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire. ABONNEMENT: Canada $2.00 Etranger $2.50 Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

LA "REPUBLIQUE MADAWASKAYENNE"

Nous entendons souvent parler de la "République Madawaskayenne" non pas tant au Madawaska même que dans la partie sud de la province du Nouveau-Brunswick et quelque peu en Nouvelle-Ecosse. Sans doute, nous savons tous qu'il n'existe pas de république madawaskayenne mais tout de même, lorsqu'on en fait allusion à l'extérieur, c'est comme si cette prétendue république était chose réglée.

Et voilà qui est bien et tout-à-fait au crédit des gens du comté de Madawaska. Cette épithète par laquelle on désigne quelquefois notre comté n'a rien d'injurieux en soi et ne devrait blesser qui que ce soit; elle ne veut pas dire qu'ici au Madawaska, nous sommes des révolutionnaires prêts à tout renverser et à ourdir dans l'ombre, quelque coup d'Etat préjudiciable à nos gouvernements canadiens, voire même à la Couronne britannique. Loin de là. Lorsqu'on nous donne le nom de républicains c'est plutôt pour nous rappeler que nous constituons dans cette partie du pays, un groupe de Canadiens fortement unis, un groupe qui a fait de notre comté, une forteresse inexpugnable de la langue française et des saines traditions catholiques, un groupe qui, en un mot, ne désire pas s'en laisser imposer par tout venant.

En effet, il suffit de jeter un coup d'oeil parmi nos gens pour nous convaincre que leur mentalité est à la fois foncièrement religieuse et française. Sans doute il ne faut pas perdre de vue que, étant donné notre situation géographique, et le nombre dérisoire d'Anglo-Saxons au milieu de nous, nous sommes peut-être plus que les autres groupes acadiens, à l'abri du vent de l'anglicisation qui souffle si violemment ailleurs, mais il n'en reste pas moins vrai que cette entité nationale que nous conservons en dépit de tout, il faut l'attribuer en grande partie à notre propre énergie individuelle et madawaskayenne. Et fasse le Ciel que cette énergie se maintienne toujours.

Même si nous habitons cette petite "république", nous ne sommes donc pas moins patriotes, pas moins Acadiens que les autres groupes; seulement, au point de vue national il y a toujours un grave danger contre lequel il faut se garder et ce danger est celui-ci: qu'on ne cherche pas trop à s'isoler, en d'autres mots, tâchons qu'il existe des rapprochements plus intimes et plus fréquents entre nous et les autres membres de la grande famille acadienne, et, bien entendu, la même chose s'applique aux Acadiens du sud de la province, à ceux de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane et d'ailleurs.

C'est un fait incontestable et que nos chefs semblent partout méconnaître que les liens d'amitié ne sont pas assez nombreux et resserrés entre les divers groupes d'Acadiens que l'on rencontre disseminés sur les différents points de l'Amérique du Nord. Nous irons plus loin et nous dirons qu'Acadiens et Canadiens-Français ne fraternisent pas assez.

A quant verrons-nous les grands congrès inter-régionaux et inter-provinciaux de la race française en Acadie et dans tout le Canada ?

J.-Thomas LEBLANC

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LA LUTTE DU GOUVERNEMENT FRANCAIS CONTRE LES AUTOMOBILES

Tout le monde a remarqué que la route, qui avait été supplantée, au siècle dernier, par le rail, est en train de prendre sa revanche — en attendant d'être plus ou moins battue en brèche par l'air. C'est le jeu naturel de l'évolution, du progrès; et il fonctionnerait sans difficultés, ni à-coups si, dans certains pays, le rail ne se trouvait dans la dépendance étroite de l'Etat. Or, l'Etat, presque toujours, est un piètre gérant d'entreprises. En France, c'est le cas: l'intrusion de l'Etat y provoque à peu près invariablement une situation déficiaire. Et l'exploitation des chemins de fer, parait-il, à l'heure actuelle, en déficit de douze millions par jour. C'est le développement de l'automobilisme qu'on accuse de cette triste condition de choses. Il faut bien que l'on trouve un bouc émissaire, car on ne va pas avouer, cela va sans dire, que les voies ferrées, telles qu'elles ont été transformées par les politiciens tripatouillairds, sont un moyen facile de créer des sinécures, de procurer des places avantageuses à cent mille électeurs. Toujours est-il que le gouvernement français qui, en février dernier, a grevé l'automobile de 600 millions de francs d'impôts nouveaux, prépare actuellement des textes pour mettre les transports automobiles sous l'autorité plus ou moins arbitraire des Préfets de départements, et pour les supprimer même dans tous les parcours où ils font concurrence aux chemins de fer. Tout cela est fort regrettable pour bien des raisons qui sautent aux yeux. De plus, il est faux que, d'une manière générale, l'automobile ruine le chemin de fer, car elle sert celui-ci, l'alimente, facilite les expéditions Ce qu'il faudrait faire, c'est coordonner les activités des deux genres de transport. Mais cela ne ferait pas le jeu des pêcheurs en eau trouble !

George Nestler Tricoche

POURQUOI LES ACADIENS ONT CHOISI L'ASSOMPTION POUR FETE NATIONALE

Intéressant article écrit en 1925 par le sénateur Pascal Poirier qui vient de mourir.

Le choix qui fut fait, à Memramcook, en 1881, par les Acadiens réunis en un congrès plénier, de la Très Sainte Vierge pour patronne nationale, fut mal interprêté, dans le temps, par leurs frères du Bas-Canada. Plusieurs Canadiens y virent, sinon un acte d'hostilité, du moins, comme nous disons aujourd'hui, un geste séparatiste. Une lettre privée, circulant de main en main — peut-être y en eut-il plusieurs — que j'ai vue de mes propres yeux, intensifia ce commencement de *mésentente*.

Et pourtant rien de plus contraire au véritable sentiment des Acadiens que cette interprétation. Le 15 août, et non le 24 juin, fut choisi, parce que l'Assomption était déjà la ffête patronale des Acadiens. Louis XIII ayant par un voeu solennel consacré son royaume à Marie, lorsque l'Acadie appartenait encore à la France.

Trois patrons furent proposés, quatre, je devrais dire: La Sainte Vierge, Sainte Anne, Saint Jean-Baptiste et Saint Joseph. Sainte Anne fut mise de côté, parce qu'elle est la patronne des Micmacs, aborigènes de l'Acadie, et que nous ne voulons aller sur les brisées de personne. Saint Jean Baptiste fut écarté pour défaut de convenance, étant un précurseur tandis que nous, nous sommes les pionniers du christianisme au Canada: Port-Royal d'Acadie fut fondé quelques années avant Québec. Saint Joseph eut le même sort, parce qu'il est le patron de l'Eglise universelle.

Aucun sentiment d'hostilité vis-à-vis de nos frères du Canada ne motiva notre choix. Je puis en rendre témoignage; j'étais rapporteur de la commission nommée pour faire le choix d'une fête patronale et nationale en même temps.

L'on a dit que l'adoption de la Saint-Jean-Baptiste eut amené un plus grand rapprochement entre les deux branches de la famille française au Canada. Je ne le crois pas.

Le choix de la Saint-Jean-Baptiste fut, de la part des Canadiens, un acte de protestation, un geste de fierté nationale.

C'était avant et durant les troubles de 1837: disons plutôt l'héroïque rébellion de Papineau et de ses partisans, pour la conquête de nos droits civils et politiques. Les Anglais, affectant de mépriser la nation conquise et, maintenant, en révolte, donnaient, par dérision, aux Canadiens-français le nom de John-the-Baptist. Un John-the-Baptist, dans leur bouche, c'était un homme d'une race inférieure.

Duvernay, Viger, Georges Cartier, et d'autres Patriotes de Montréal relevèrent fièrement l'insulte et firent de Jean-Baptiste "le plus grand" d'entre les phophètes, le patron de leur race.

On ne trouve guère dans l'histoire des peuples un geste de plus haute et de plus sereine fierté. Il rappelle celui des gentils-hommes Flamands qui, appelés *gueux* par Barlaimont, ministre et conseiller de la duchesse d'Albe, parce qu'ils étaient vêtus simplement, relevèrent le mot outrageant, l'adoptèrent et le prirent pour devise.

Si, il y a plus grand encore, beaucoup plus grand: le geste des premiers chrétiens qui firent de la *Croix* emblème d'opprobre pour les Romains, un signe d'honneur suprême, le signe de la rédemption.

Il ne suffit pas de se choisir un jour national: il faut le célébrer en commun, ce jour: il faut qu'il serve de ralliement: qu'il élève les âmes; qu'il fasse vibrer, qu'il enflamme les coeurs.

Les Acadiens, à la Confédération, ignoraient à peu près tout de l'histoire de leurs frères du Bas-Canada. Le bruit de la Rébellion de 37 était à peine parvenu jusqu'à eux: ils n'avaient pas appris à saluer, chapeau bas, les grands morts de la patrie canadienne, les Patriotes de Saint-Denis et de Saint-Eustache, Saint-Jean-Baptiste, dont ils ne connaissaient que l'histoire biblique, la mort tragique sous Hérode Antipas, rappelait bien leur propre mort nationale, le Grand-Dérangement, mais ne réveillait pas l'espérance, sans laquelle les âmes ne peuvent que mourir. Or nous ne voulons pas que la nation acadienne meure, et, quoique faible, pauvre, impuissante, regardee de haut par ceux qui sont, ou s'estiment puissants, nous la voulons fière dans ses haillons.

Il n'y a pas plus d'hostilité vis-à-vis des Canadiens dans le choix que firent les Acadiens, en 1881, de l'Assomption pour fête nationale, qu'il n'y eût de la part des Canadiens vis-à-vis de la France, dans le choix qu'ils firent de la Saint-Jean-Baptiste, en 1842.

Après tout, peu importe le nom du patron ou de la patronne d'un peuple; l'essentiel c'est qu'il réveille l'idée nationale qu'il groupe ce peuple; l'essentiel c'est qu'il réveille l'i- ce que la Saint-Patrice est pour les Irlandais, la Saint-Jean-Baptiste pour les Canadiens. L'Assomption et tout cela pour les Acadiens, et mieux encore. Nous sommes les plus faibles, ici-bas, les plus abandonnés, peut-être, soit; mais nous avons au ciel la plus puissante protectrice auprès de Dieu.

Ce n'est qu'au congrès suivant, tenu à Summerside, ile du Prince-Edouard en 1883, je crois, que fut choisi notre chant national, en même temps que notre drapeau.

Il y eut, ici, plus d'hésitation que pour le choix même d'une Patronne. Quel chant national allions-nous adopter? L'hymne canadien, "O Canada", du juge Routhier et de Calixa Lavallée, n'était pas encore connu, à cette date-là, en Acadie, ni définitivement adopté, au Canada. C'était "Vive la Canadienne" que les Canadiens chantaient de préférence, alors. (Peut-être devraient-ils le chanter encore.)

Quelqu'un proposa "Un Canadien errant", de Gérin Lajoie, substituant le mot "Acadien" à celui de "Canadien". C'était bien dans la note. Cet hymne dolent, air et paroles, était bien l'écho des tragiques pérégrinations des déportés de 1755.

Mais nous en avions assez des visions sombres du passé. Ce qu'il nous fallait, c'était un chant d'epérance; un rayon sorti du firmament; un coin du ciel bleu, entrevu au-delà de l'amoncellement des sombres nuages.

La "Marseillaise" fut proposée et rejetée, parce que c'est un chant de violence.

Pendant que nous délibérions en comité général, graves, soucieux l'esprit appesanti, pour rappeler un mot biblique l'abbé Marcel Richard se leva tout à coup, le visage illuminé, et d'une voix puissante, entonna l'"Ave Maris Stella".

Un fremissement courut dans la salle, faisont vibrer les âmes. Tout le monde était debout, tout le monde chantait l'hymne à Marie, l'"Ave Maris Stella".

Il n'y eut pas de motion appuyée; personne n'eut été capable de prononcer un discours; les coeurs débordaient.

Le président se leva, au lieu de mettre la motion aux voix, selon l'habitude, entonna le chant glorieux. Le secrétaire inscrivit : L'"Ave Maris Stella" est choisie à l'unanimité de voix pour l'hymne nationale.

Restait le drapeau, l'étendard national. Les Canadiens n'en avaient pas alors. Ils n'en ont pas encore aujourd'hui.

Le choix s'arrêta sur le "tricolore" le glorieux tricolore de Lamartine, promené par Napoléon à travers toutes les capitales de l'Europe. C'est le drapeau de la France. Le tricolore témoigne que nous sommes français comme l'"Ave Maris Stella" que nous sommes catholiques. Français d'origine, oui; mais Franco-Acadiens, ou plutôt Acadiens tout court. Le second titre nous est cher, est sacré pour nous, à l'égal du premier.

Pour tout concilier, il fut résolu que l'étendard national des Acadiens serait le tricolore de France avec "l'Etoile de la mer' piquée dans le bleu.

Le lendemain lorsque nous sortimes de la rade de Summerside, couleurs nationales flottant au vent, un vaisseau de guerre anglais, ancré au large, salua notre drapeau. Les larmes coulaient de tous les yeux. C'était la première fois, depuis 1710, que les Anglais rendaient au drapeau de l'Acadie les honneurs militaires.

Pascal POIRIER.

—La Patrie

Les Chevaux Travaillent Mieux

Quand ils sont délivrés des Furoncles de Selle, Coupures, Entorses, Gourme, Coliques, etc., par le Liniment Minard. Garder une bouteille de Minard dans l'écurie aussi bien que dans la maison épargne des comptes de vétérinaire et de médecin. 90F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

'SALADA'
MARQUE JAUNE

Un soleil brillant le jour, une rosée bienfaisante la nuit—il n'est pas étonnant que la petite feuille de thé ait de telles propriétés !

La vigueur rafraîchissante d'une bonne tasse de thé en fait un breuvage des plus populaires. Cependant, après l'eau, c'est le plus économique. Pour en goûter toute la saveur délicieuse essayez le

THÉ SALADA
MARQUE JAUNE

Oh! que le bon Dieu est bon!.... Oui, il faut qu'il soit bien bon pour me donner la force de supporter tout ce que je souffre.

Ste Thérèse de Lisieux

L'on ne peut aller loin dans l'amitie, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts — La Bruyère.

Paroles emouvantes de Son Excellence Mgr Chiasson a la jeunesse acadienne

Il donne aux acéjistes le titre de collaborateurs c'est-à-dire apôtres. — Comment faire de l'Action Catholique. — L'établissement des Troupes de scouts catholiques. — Heureuses directives de Son Excellence sur la question scolaire et la colonisation.

SON EXCELLENCE BENIT LA JEUNESSE ACADIENNE

Nous nous réjouissons de pouvoir reproduire ci-dessous la vibrante allocution prononcée par Son Excellence Mgr Chiasson, évêque de Chatham lors du congrès régional de l'A. C. J. C. tenu à Edmundston, le 18 septembre dernier.

Chers fils et collaborateurs de l'A. C. J. C.,

Vous allez peut-être trouvé étrange que je vous adresse ces titres, et pourtant ils n'ont rin d'étonnant et qui ne vous conviennent.

Fils spirituels, vous l'êtes parce que vous êtes des catholiques de mon diocèse; collaborateurs vous l'êtes aussi si vous êtes de vrais acéjistes puisque vous êtes des apôtres comme l'évêque lui-même est un apôtre, non de la même façon il est vrai, mais vous êtes néanmoins des apôtres, c'est-à-dire vous annoncez l'Evangile ou la religion catholique sous la direction de la hiérarchie qui est celle de l'évêque et des prêtres.

C'st là, en effet, l'un des règlements de votre belle association : la soumission pleine et entière aux directions de l'autorité ecclésiastique. Ceci n'empêche pas l'iniative ; mais l'initiative a besoin d'être approuvée par l'autorité ecclésiastique compétente et diocésaine. Je tiens à déclarer que vous avez été jusqu'ici fidèles à ce règlement.

Il est inutile de vous rappeler que vous êtes obligés de faire de l'Action Catholique en étant des apôtres; par votre baptême, vous êtes membres du corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ autrement dit, vous appartenez à l'église catholique. Vous êtes donc tenus de développer ce corps mystique, de veiller à la santé spirituelle de tous ses membres tout comme vous devez soigner le corps humain.

Par votre confirmation vous êtes les soldats du Christ et aussi ordonnés en quelque sorte à la défense de Notre Seigneur Jésus-Christ, de son corps mystique qui est l'Eglise et Dieu sait si elle est attaquée intérieurement et extérieurement.

Comment faire cette Action Catholique? La piété, l'étude, l'action; voilà trois moyens à la portée de tous. La piété est indispensable à tous puisque tous peuvent être pieux: ceci dépend naturellement de leur bonne volonté.

Quant à l'Etude, elle a des degrés divers. L'Action catholique doit être faite par les uns mieux préparés par des études antérieures et plus élevées qui leur permettent d'être une élite, un choix capable et obligé de donner direction sous peine de manquer à leur devoir. La société, pour y préparer ses membres (peut-être qu'on n'y pense pas assez dans le monde et surtout dans nos collèges et universités catholiques) pour les mettre à même d'exercer une heureuse influence sur les âmes. L'élite comme chacun de nous, "est le gardien de son frère".

Les autres moins préparés aux études peuvent tout de même s'instruire toujours un peu plus qu'ils ne le sont. Les chandelles elles-mêmes éclairent, mais à condition d'être éméchées de temps en temps. Le coup de ciseau pour faire tomber le carbone amoncelé autour de la mèche, c'est pour la chandelle de l'intelligence. la lecture ou l'étude et surtout l'étude de la religion, dans son petit catéchisme ou catéchismes plus développés. Un archevêque de Québec disait un jour qu'un archevêque de Québec devait avoir fini ses études avant d'occuper cette haute situation; c'est vrai à cause du manque de temps qu'on lui laisse, mais pour le simple mortel, il est toujours temps de commencer ou de continuer ses études. C'est intéressant de savoir et de s'instruire.

L'Action aussi devrait être l'apanage de tous ici, je vous dirai: ne prêchez pas en parole mais tous également et au plus haut point, par l'exemple. Vous le pouvez et vous le devez. Les jeunes gens devraient toujours être aux offices du dimanche, à la communion fréquente et ceci veut dire plus souvent qu'une fois par mois. Une fois par semaine, oui. Une fois par jour, encore mieux, mais pas plus, parce que l'Eglise le défend en temps ordinaire, bien que nous mangions trois fois par jour et quatre fois pour les gourmands à excellents estomacs.

Il est à noter que deux questions sont extrêmement importantes pour le développemen du catholicisme dans notre diocèse, à savoir la question scolaire et la colonisation.

La Question Scolaire — Vous vous en êtes occupés l'année dernière, même pratiquement. La réussite n'a peut-être pas répondu à vos désirs et aspirations. Il ne faut pas croire que c'est peine perdue; vos lettres, j'en suis persuadés, ont fait impression et si le clou n'a pas été enfoncé du premier coup, on n'aura qu'à recommencer. La persévérance est une belle vertu, elle est à recommander à la jeunesse peut-être plus encore qu'à tout autre âge. C'est parce que l'ardeur d'une jeunesse généreuse demande toujours une prompte exécution de ses désirs. Il faut dire qu'en pratique, les choses arrivent ainsi, bien rarement Pour la question des écoles, il faut faire l'éducation de nos catholiques, redresser les idées fausses et par trop intéressées de beaucoup de ceux qui sont en autorité et puis détruire gentiment les préjugés et le fanatisme de nos adversaires—des adversaires de l'école catholique et suffisamment française pour l'éducation pratique de nos Acadiens.

Votre agenda porte la discussion de la question de Colonisation. C'est une question très importante pour nous puisque c'est l'avenir du catholicisme chez nous. Heureusement, il y a progrès chez nous à ce point de vue depuis deux ans. Grâce à la crise économique, un certain nombre d'ouvriers qui n'auraient jamais dû quitter leur ferme ou leur pêche sont allés se tailler un domaine dans la forêt. D'autres ont fait de la colonisation en marge de leurs paroisses. Je crois qu'on a réussi aussi à organiser dans différentes paroisses quatre cents nouvelles terres. Je veux ici féliciter les nouveaux colons et MM. les curés qui se sont occupés de ces nouvelles fondations. Il reste cependant bien des choses à faire pour venir en aide à ces nouveaux colons. Si dans vos discussions vous pouvez solutionner cette question de secours aux vrais colons de bonne foi, vous aurez fait de l'Action Catholique d'une haute importance.

Me serait-il permis en terminant de suggérer à votre activité, l'établissement de compagnies de scouts catholiques. Vous êtes bien placés ici pour en faire l'étude pratique sur place puisque cette paroisse d'Edmundston a ses scouts et j'en félicite de tout coeur M. le curé et ses vicaires, MM. l'organisateur et ses promoteurs et les enfants et jeunes gens qui en font partie. Il me semble que cette organisation favorise d'une manière toute particulière le développement chez l'homme catholique de l'esprit de zèle et de sacrifice. Or on ne peut contester que ce dont notre époque manque le plus, c'est peut-être de cet esprit de sacrifice; de son intérêt propre au bien commun, de prendre du sien pour le donner aux autres, bien plus de se mettre soi-même au service des autres. Il me semble que la B. A. quotidienne du scout catholique contribue d'une manière pratique et efficace au développement de cet esprit.

J'appelle sur vos paroisses, sur nos cercles, sur votre association si bel- discussions, la bénédiction de Dieu; c'est elle qui rendra fécondes les oeuvres que vous accomplirez pour sa gloire et pour l'honneur de son Eglise.

La Voie de la RESTAURATION

Déclaration du Premier Ministre du Canada

LE DOMINION du Canada mettra en souscription, d'ici quelques jours, l'Emprunt de Remboursement 1933. Le mardi 10 octobre, le Ministre des Finances en exposera en détail les objets et les modalités. Cette opération d'un caractère national vous offrira à la fois l'avantage de faire un placement sûr et l'occasion de servir votre pays. Je ne doute pas que capitalistes et épargnants canadiens ne s'empressent de répondre à l'appel.

J'estime cependant que l'Emprunt 1933 marque une étape sur laquelle il convient d'attirer l'attention du public, étape qui devrait être un sujet d'encouragement pour plusieurs milliers d'hommes et de femmes qui ont supporté l'adversité avec une admirable force d'âme.

Tout en me gardant d'un optimisme injustifié, je crois pouvoir affirmer que le Canada est maintenant sur la voie de la restauration. La route sera peut-être longue et les progrès pourront être lents, mais il semble que les évènements des six derniers mois montrent de plus en plus clairement que le mouvement de recul s'est enfin interrompu et qu'une tendance à la reprise commence à se manifester.

Les preuves d'amélioration ressortent des données statistiques relatives à l'industrie et au commerce du pays. Ces indices accusent que la situation économique a touché le point le plus bas de la dépression au cours de février dernier et qu'elle s'établit définitivement aujourd'hui au-dessus de ce niveau par suite d'un relèvement graduel, sans doute, mais évident et soutenu.

Les plus significatifs de ces chiffres sont probablement ceux qui ont trait au volume des affaires, aux prix de gros et à l'embauchage. Aussi me paraît-il intéressant d'indiquer brièvement l'amélioration que mettent en lumière, à cet égard, les relevés de l'Office national de la statistique.

L'indice du volume des affaires au Canada, qui est en réalité le baromètre économique de la nation, était à 67.1 en février dernier. En août, dernier mois auquel s'étend l'indice, il atteignait 89.9, soit un regain d'environ 34%.

Les prix de gros, où les moindres fluctuations sont très significatives, ont enregistré une hausse de plus de 9%, passant de 63.6 en février à 69.4 en août.

L'embauchage, bien qu'il se tienne encore à un niveau déplorablement bas, n'en a pas moins marqué au cours des cinq derniers mois une progression constante. Les relevés des industries faisant des rapports mensuels montrent que, depuis avril dernier quelque 116,000 personnes se sont remises au travail. Une évaluation d'ensemble de l'Office établit à 246,000 le total de l'embauchage au cours de cette période.

Les chiffres relatifs à notre commerce extérieur ne sont pas moins encourageants. Les exportations et les importations ont pris une expansion qui a été particulièrement rapide quant aux premières. Il en est résulté une balance favorable du commerce de plus de $114,000,000.00 au cours des douze mois terminés le 31 août de cette année. La même période de l'année dernière n'accusait qu'une balance favorable de $38,000,000.00 et les périodes correspondantes des deux années précédentes, loin de laisser un excédent d'exportations, s'étaient soldées par des balances défavorables de $45,000,000.00 et de $103,000,000.00 respectivement.

Je crois que, sans vain optimisme, on peut voir dans ces faits et ces chiffres autant de bornes échelonnées sur la voie de la restauration. Rien ne contribuera davantage à accélérer ces progrès que le succès du présent Emprunt national. Le récent emprunt 4%, négocié à Londres, atteste hautement le grand crédit dont jouit le Canada. Sursouscrit plusieurs fois dès qu'il fut lancé, cet Emprunt comporte maintenant une prime appréciable. Je suis convaincu que le peuple canadien comprendra que l'Emprunt de Remboursement 1933, qui sera émis sur le marché intérieur, fait appel à la fois au sentiment du devoir et au sens de l'intérêt; il est de notre devoir de participer à la restauration économique; nous servons nos propres intérêts en servant ceux du pays.

R. B. Bennett

PREMIER MINISTRE DU CANADA

DOMINION DU CANADA
EMPRUNT DE REMBOURSEMENT 1933